

l'Ontario et par d'autres organismes, le produit des impôts après l'imposition des nouveaux taux, sera de beaucoup plus élevé que ne le laisse croire le Livre blanc. Nous croyons que, si tel est le cas, il faudra revoir la situation des contribuables de classe moyenne et cesser de les considérer comme une mine d'or qu'on peut taxer, taxer, taxer. A un certain point, les impôts deviennent une forme d'oppression sur les gens de classe moyenne.

Le président suppléant: A ce sujet, monsieur Freamo, vous pourriez peut-être nous lire le paragraphe de la page 5 de votre mémoire et nous donner le tableau qui suit.

[Texte]

M. Freamo: Le tableau ci-après fait voir les disparités qui existent entre les contribuables américain et canadien à divers échelons de revenu qu'un médecin devrait pouvoir gagner:

Revenu net	Impôt sur le revenu fédéral et ontarien	Impôt sur le revenu fédéral et des États	
		Habitant de:	
		New York	Ohio
\$20,000	\$ 5,262	\$3,002	\$2,480
25,000	7,434	4,274	3,488
40,000	14,711	9,819	8,039

Il serait peut-être bon, pour la gouverne du Comité, de faire ressortir ces disparités en faisant état d'une situation hypothétique. Voyons la situation d'un médecin expérimenté du Canada qui gagne \$40,000 par année et qui va se fixer dans l'Ohio à l'âge de 40 ans. A supposer qu'il gagne autant aux États-Unis et se retire à 65 ans, il aura payé \$166,800 de moins en impôt sur le revenu qu'il ne l'aurait fait au Canada durant la même période. La différence revêt même des proportions plus astronomiques si l'on tient compte de ce que le médecin américain gagne plus que son homologue canadien.

[Traduction]

En effet, le médecin américain gagne en moyenne de 25 à 30 p. 100 de plus que son collègue canadien.

Le sénateur Benidickson: Je ne comprends pas tout à fait ce que vous voulez dire au paragraphe (e):

[Texte]

e) il est tenu compte de la différence de valeur du dollar canadien et américain.

[Traduction]

Quelle est l'importance du taux de change lorsque vous comparez l'impôt total payé par un résident de l'Ontario à celui que paye un résident de New York ou de l'Ohio gagnant le même salaire?

M. Freamo: Ce que nous voulons dire, monsieur, c'est que nous avons tenu compte de ce taux lorsque nous avons calculé la somme de \$166,000. Il y a une différence de 7 p. 100 entre le dollar américain et le dollar canadien, différence que vous pouvez soustraire de la somme totale si vous considérez les deux dollars sur le même pied.

Le sénateur Benidickson: J'ai vu certaines données, que vous connaissez probablement parce que vous mentionnez le fait que vos chiffres proviennent en partie du dernier rapport du ministère du Revenu national, données qui concernent les revenus des Canadiens en 1967. Vous souvenez-vous du revenu imposable moyen du médecin en 1967?

M. Freamo: En 1967, ce revenu était de l'ordre de \$26,000.

Le président suppléant: Y a-t-il d'autres questions sur cette recommandation?

Le sénateur Isnor: J'ai été plutôt surpris de vous voir faire référence aux gains de capital. Je me suis d'ailleurs souvenu que dans l'Est, les médecins consacrent d'énormes sommes d'argent à la construction de leurs maisons. Je pense que c'est là une excellente idée. Croyez-vous qu'un impôt sur les gains de capital devrait tenir compte de ce genre d'investissement?

M. Freamo: Nous essayons de vous donner l'opinion unanime des médecins sur les propositions du Livre blanc. Leur revenu, en tant que praticiens, doit être communiqué au ministère du Revenu et il est en grande partie composé de dollars pleinement imposables. Or, les médecins croient que, s'il existe d'autres formes de revenus qui ne sont pas imposables, ils sont alors nettement désavantagés par rapport aux autres contribuables. Comme je l'ai dit plus tôt, ils espéraient fortement que l'élargissement de l'assiette fiscale, amènerait une réduction du taux d'impôt qu'ils paient présentement. D'ailleurs, ils espèrent toujours cette modification du Livre blanc à la suite de notre analyse du système fiscal par rapport au revenu et en particulier, au revenu des médecins.

Le sénateur Isnor: J'ai soulevé cette question, monsieur le président, parce que je pense que ce mémoire est le premier à favoriser l'impôt sur les gains de capital.

Le sénateur Benidickson: Non, ce n'est pas le premier. D'autres ont approuvé la proposition, mais ont suggéré qu'on baisse le taux d'imposition.